



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

énergie éolienne

Question écrite n° 104065

Texte de la question

Mme Annie Genevard attire l'attention de M. le ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, sur la nécessité de fixer un accord franco-suisse au sujet des obligations et modalités de consultation des populations et autorités de l'État voisin en matière d'implantation d'éoliennes en limites frontalières. En effet, la députée a été à plusieurs reprises sollicitée par la population de son territoire quant à des projets éoliens sur le territoire suisse. Les inquiétudes légitimes des habitants sont d'ordre sanitaire et environnemental. Ils craignent en outre d'importantes nuisances acoustiques et une dévaluation des habitations qui auront les éoliennes en visuel. Ceux-ci ne comprennent pas pourquoi les habitants les plus durement impactés n'ont pas été concernés par une enquête publique. Aussi, elle l'alerte sur cette question majeure.

Données clés

Auteur : [Mme Annie Genevard](#)

Circonscription : Doubs (5^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104065

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Transition écologique et solidaire

Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [30 mai 2017](#), page 3725

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)